

Le Prix de la TPE

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le prix récompense les savoir-faire.

Le Prix de la TPE valorise les Très Petites Entreprises à travers 4 catégories, 4 trophées, pour 4 valeurs essentielles de l'entrepreneuriat :

- "Être", qui récompense le parcours du chef d'entreprise, son savoir-être et sa réussite,
- "Faire" qui récompense l'entreprise qui agit, crée et fait faces aux crises,
- "Piloter", qui récompense le chef d'entreprise qui met en place les outils pour piloter son entreprise, se projeter, se développer et anticiper l'avenir,
- "S'engager", qui récompense l'entrepreneuriat engagé territorial, sociétal et environnemental. Le chef d'entreprise qui s'engage dans le tissu économique local.

Un Prix spécial de la TPE récompensera l'entreprise reconnue unanimement par le jury.

— Candidats

Le Prix de la TPE s'adresse aux entreprises (hors auto-entreprise) créés depuis au moins 1 an, de moins de 10 salariés, de tous secteurs d'activité, dans les départements de l'Hérault, de la Haute-Garonne ou du Gard.

— Dotations

- 500 € : 8 lauréats, 1 gagnant par trophée départemental : Être, Faire, Piloter, S'engager,
- 1000 € : 4 lauréats, parmi les gagnants des trophées départementaux,
- 5 000 € : pour le prix de la TPE, parmi les vainqueurs d'un trophée départemental.

Déposer son dossier

- <https://prixtpe.fr/>